

# TVA : PERFECTIONNEMENT POUR MAÎTRISER LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS

JU20

1 jour (7h) 750,00 €<sup>HT</sup>

## Objectifs

Approfondir ses connaissances des règles d'imposition à la TVA et maîtriser les difficultés pratiques • Maîtriser les droits à déduction de la TVA et les exclusions légales • Effectuer les contrôles de la déclaration CA3

## Profil Stagiaire(s)

cette formation Fiscalité s'adresse à tout membre des services comptables, fiscaux, financiers, juridiques et toute personne intéressée par la fiscalité

## Pré-requis

cette formation Fiscalité nécessite d'avoir suivi le stage "Comptabiliser et Déclarer la TVA" (CO30) ou avoir des connaissances équivalentes

## Profil Animateur(s)

cette formation Fiscalité est assurée par un expert-comptable et/ou fiscaliste

## PROGRAMME

### Le champ d'application de la TVA

Déterminer le régime d'imposition ou d'exonération des opérations de votre entreprise (indemnités-subventions-débours-locations-cessions de biens)

Notion de lien direct : impact et évolution jurisprudentielle

Notion sur la territorialité

Point sur les livraisons à soi-même (LASM)

Exercice : illustration : quels sont les principaux points d'attention pour éviter les redressements

### Maîtriser l'exigibilité de la TVA

Notion de livraison et d'encaissement et ses particularités, option possible du paiement de la TVA sur les débits

Impact de la territorialité

Cas pratique : détermination des dates d'exigibilité

### Les conditions d'application des taux réduits et super réduit

Exercice : quizz sur les taux

### Les régimes particuliers de TVA : la franchise en base, les achats en franchise, biens d'occasion, TVA sur la marge

### La bonne pratique de l'autoliquidation

Identifier les dispositifs d'autoliquidation (sous-traitance dans le bâtiment, déchets neufs d'industrie, territorialité...)

Déclarer la TVA autoliquidée

Exercice : illustration question/réponse

### Traiter la récupération de la TVA par l'optimisation des droits à déduction

Maîtriser les règles du droit à déduction et les exclusions

Quand faut-il régulariser la TVA déduite

La récupération chez les assujettis et redevables partiels : déterminer les différents coefficients

Cas pratique : droits à déduction - focus sur le traitement des notes de frais

### Les mentions obligatoires devant figurer sur les factures

Valider les factures émises et reçues par l'entreprise

Connaître les mentions spécifiques sur les factures en cas d'autoliquidation

### Le contrôle de la TVA déclarée et son paiement

Analyse des différentes rubriques de la déclaration CA3

Mécanisme de consolidation optionnel

## Contactez-nous

Conseiller formation  
09 88 66 10 00  
inscriptions@demoss.fr

## Nos sessions

22 oct. 2021 : Paris / A Distance

5 juil. 2022 : Paris / A Distance

13 déc. 2022 : Paris / A Distance

# TVA : PERFECTIONNEMENT POUR MAÎTRISER LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS

JU20

1 jour (7h) 750,00 €<sup>HT</sup>

## Méthode pédagogique

Pour les formations "A distance", elles sont réalisées avec un outil de visioconférence de type Teams ou Zoom selon les cas, permettant au formateur d'adapter sa pédagogie.

Retrouvez sur notre site internet toutes les précisions sur les sessions à distance ou les classes virtuelles.

## Moyens pédagogiques et techniques de mise en œuvre

Nos formateurs DEMOS sont recrutés conformément aux spécifications mentionnées pour chaque formation. Ce sont des professionnels en activité et/ou des experts dans leur domaine.

Ils utilisent des méthodes et outils appropriés aux formations qu'ils dispensent et adaptent leur pédagogie au public accueilli.

Par ailleurs, nos centres de formation DEMOS sont tous équipés :

- Salles de formation lumineuses, spacieuses, design, ergonomiques, mobiles et équipées d'écrans plasma, de PC portables/fixes si nécessaire à la formation suivie.
- Accès au wifi haut débit sur l'ensemble des lieux
- Espace de co-learning et webcorners
- Cafés, collations et rafraîchissement sont offerts

Et tous sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

## Le dispositif de suivi et d'évaluation

Pour assurer un suivi individuel, Demos a mis en place 2 types d'évaluation :

- Des évaluations des acquis en cours et en fin de formation

Elles peuvent être faites de différente manière selon le contenu de la formation suivie :

Quiz, exercice pratique, étude de cas, jeu de rôles, mise en situation, soutenance devant un jury pour les formations à finalité certifiante.

- Une évaluation de la satisfaction de chaque stagiaire est réalisée en ligne. Cette évaluation est complétée par l'appréciation du formateur à l'issue de chaque session.

## En complément

### Avant cette formation vous pouvez suivre :

- La TVA dans les Echanges Internationaux et la TVA Intracommunautaire : Principes de Territorialité
- Comptabiliser et Déclarer la TVA : les Bases Pratiques

### Cette formation fait partie de :

- Formation à la Fiscalité (Parcours Pro)